

COMPTE RENDU DE DÉCISIONS N° 05/2026

Application des articles L. 2122-21 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par délibération n° 26/029/AG du 21 mars 2026.

DATE ET N° DE LA DECISION	OBJET
APSD 31/26 04 mai 2026	Contrat de cession pour l'organisation de lectures bilingues en kamishibai, atelier dessin et exposition et discussion autour des contes « COMU L'EMU DA MAGNÀ STU BROCCIU ? » et « IN A FURESTU DI U GHJATTUMAMMO » le 09 mai 2026 (2 interventions à 10 h 30 et 14 h 00), dans les espaces de la médiathèque l'Animu. Contractant : Entrepreneuse individuelle « Isabelle BONARDI » Montant : 681,00 € TTC
APSD 32/26 04 mai 2026	Contrat de prestation de services pour la réalisation d'une étude qui sera réalisée sur cinq mois à compter de la signature pour les prestations suivantes : ➤ analyse contextuelle et diagnostic territorial, ➤ scénario de développement et programmation, ➤ esquisses architecturales, ➤ plan de financement, ➤ rendus et livrables. Contractant : l'association « DE RENAVA », Montant : 15 000,00 € TTC
APSD 33/26 07 mai 2026	Contrat de cession pour l'organisation du spectacle « FÊTE DES MÈRES » le 12 mai 2026 à 20 h 30, dans la salle rouge de l'espace Jean-Paul de ROCCA SERRA. Contractant : Compagnie « MIDIMINUIT » Montant : 9 291,87 € TTC
APSD 34/26 11 mai 2026	Contrat de cession pour l'organisation d'un atelier et de deux représentations du spectacle « ONE », dans la salle rouge de l'espace Jean-Paul de ROCCA SERRA, comme suit : ➤ 22 mai 2026 : une séance scolaire à 10 h, ➤ 23 mai 2026 : une séance tout public à 10 h suivie d'un atelier à 11 h. Contractant : compagnie « MARIZIBILL », Montant : 7 448,49 € TTC
APSD 35/26 19 mai 2026	Bail à loyer d'une durée de quatre mois à compter du 1 ^{er} juin 2026 d'un terrain nu, sis à Palombaggia - Cala di Lume - 20137 PORTO-VECCHIO, pour un usage de parc de stationnement édifié sur les parcelles cadastrées section BV n° 76 et n° 77 pour partie. Attributaire : Madame Marie PERDRIX-CARBONI Montant total pour la période : 13 000,00 € (soit 2 500,00 € pour les mois de juin et septembre et 4 000,00 € pour les mois de juillet et août 2026).
APSD 36/26 19 mai 2026	Contrat de prestation intellectuelle pour l'organisation (mission de commissariat et co-direction) d'une exposition « BOR DI MARE & BEYOND » du 09 juin 2026 au 10 juillet 2026. Contractant : Mme Vannina BERNARD-LEONI Montant : 2 000,00 € TTC

DATE ET N° DE LA DECISION	OBJET
Affaire n° 2021-15 Marché n° 219601	Maitrise d'œuvre pour la finalisation de la conception et la construction du projet d'extension du Port de Plaisance de Porto-Vecchio Attributaire : EGIS WATER AND MARITIME SAS Montant initial du marché : 1 584 143,00 € HT soit 1 900 971,60 € TTC Modification n° 1 : 1 584 143,00 € HT soit 1 900 971,60 € TTC La modification n° 1 modifie l'article 6 du CCAP. Modification n° 2 : 1 616 268,00 € HT soit 1 939 521,60 € TTC (32 125,00 € HT soit 38 550,00 € TTC) La modification n° 2 a pour objet la réalisation d'une modélisation de courantologie en 3D. Modification n° 3 : 1 667 726,00 € HT soit 2 001 267,60 € TTC (51 455,00 € HT soit 61 746,00 € TTC) La modification n° 3 a pour objet de prendre en compte différentes études. Modification n° 4 : 1 715 169,00 € HT soit 2 058 202,80 € TTC (47 446,00 € HT soit 56 935,20 € TTC) La modification n° 4 a pour objet une mission complémentaire (implémentation de technologies). Modification n° 5 : 1 743 589,00 € HT soit 2 092 306,80 € TTC (28 420,00 € HT soit 34 104,00 € TTC) La modification n° 5 a pour objet une mission complémentaire (création d'un système de thalassothermie). Modification n° 6 : 1 667 726,00 € HT soit 2 001 267,60 € TTC (51 455,00 € HT soit 61 746,00 € TTC) La modification n° 6 annule et remplace la modification n° 3 afin de prendre en compte la répartition entre cotraitants. Modification n° 7 : 2 880 348,00 € HT soit 3 456 417,60 € TTC (11 212 622,00 € HT soit 1 455 150,00 € TTC) La modification n° 7 a pour objet la rémunération définitive du maître d'œuvre. Modification n° 8 : 2 888 308,00 € HT soit 3 465 969,60 € TTC (7 960,00 € HT soit 9 552,00 € TTC) La modification n° 8 a pour objet la rédaction d'un porter à connaissance à destination des services de l'Etat. Modification n° 9 : 2 888 308,00 € HT soit 3 465 969,60 € TTC La modification n° 9 a pour objet de préciser les différentes phases de mission de maîtrise d'œuvre. Modification n° 10 : 2 894 303,00 € HT soit 3 473 163,60 € TTC (5 995,00 € HT soit 7 194,00 € TTC) La modification n° 10 a pour objet l'étude de faisabilité d'un amarrage pour les très grandes unités.
APSD 37/26 28 mai 2026	Contrat de cession pour l'organisation de trois ateliers et cinq représentations du spectacle « SUM » comme suit : <u>Les ateliers :</u> ➤ 02 juin 2026 : à 13 h 30 et 15 h 30 à la crèche Célestine, ➤ 03 juin 2026 : à 11 h à l'Animu en tout public. <u>Les représentations :</u> ➤ 02 juin 2026 : à 9 h et 10 h 15 pour les scolaires à l'Animu, ➤ 03 juin 2026 : à 10 h à l'Animu en tout public, ➤ 04 juin 2026 : à 11 h et 14 h à la crèche Célestine, Contractant : Compagnie « SONS DE TOILES » Montant : 6 015,80 € TTC
APSD 38/26 29 mai 2026	Contrat de cession pour l'organisation d'une conférence « EAU VERTE » le 06 juin 2026 à 10 h 30 dans les espaces de la médiathèque l'Animu. Contractant : Auto-entreprise « ECOTONIQUE » Montant : 471,62 € TTC